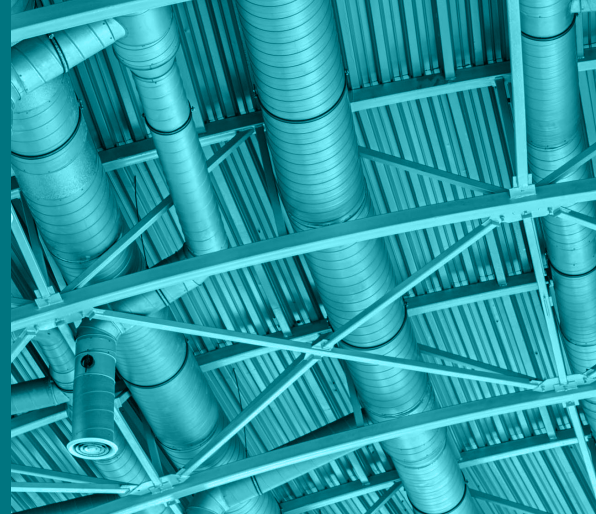


## FICHE 7

# RACCORDEMENT A UN RESEAU DE CHALEUR



# 2,2 millions

C'est le nombre de logements dans le résidentiel raccordés à un réseau de chaleur en 2030

## Recommandations

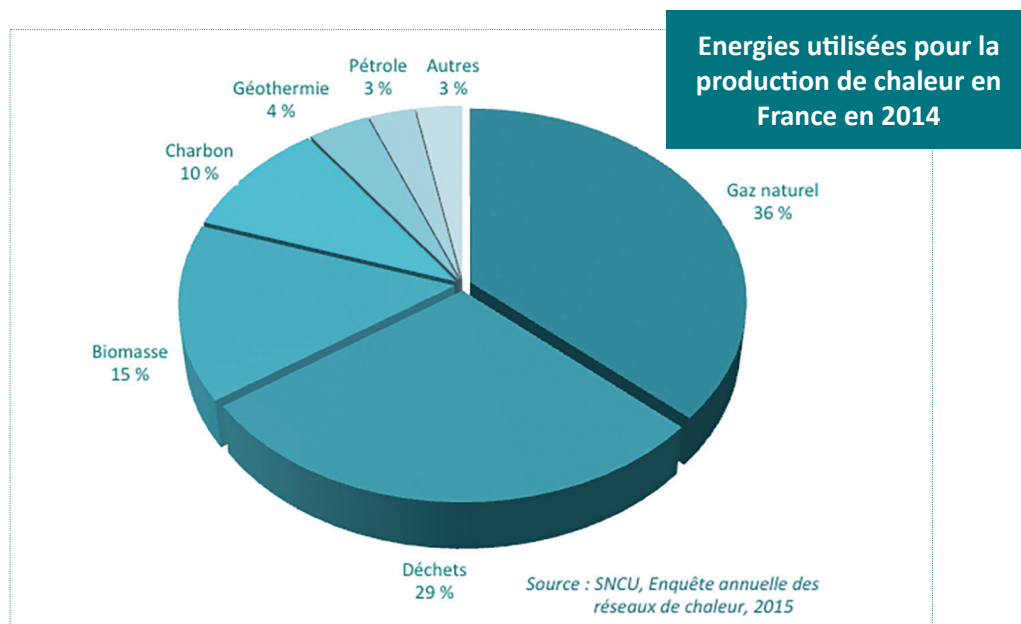
- Respecter la trajectoire annoncée de la contribution climat énergie, car elle est le levier principal du développement des réseaux de chaleur
- Maintenir le Fonds Chaleur de l'ADEME pour générer un effet de levier sur les investissements dans les réseaux de chaleur
- Maintenir l'éligibilité du raccordement à un réseau de chaleur au dispositif du crédit d'impôt transition énergétique

### Quels atouts pour le réseau de chaleur ?

Les réseaux de chaleur permettent de distribuer l'énergie nécessaire au chauffage des bâtiments à partir de plusieurs sources d'énergies : énergies renouvelables et de récupération (géothermie, biomasse, valorisation énergétique des déchets, récupération de chaleur industrielle perdue ...), combustibles de réseau (gaz) ou combustibles stockables (charbon, fioul). **Cette diversité offre des avantages en termes de flexibilité, de sécurité d'approvisionnement et de stabilité des prix.** C'est également l'unique moyen de valorisation énergétique des déchets.

Du point de vue des collectivités locales, la chaleur a l'avantage d'être le plus souvent produite localement. Lorsque l'énergie primaire utilisée provient de sources renouvelables locales, les collectivités locales ont la maîtrise de leur approvisionnement énergétique.

La France compte aujourd'hui plus de 750 réseaux de chaleur<sup>1</sup>, et chacun d'entre eux possède son propre mix énergétique. Les situations locales sont toutes différentes, mais **on observe une forte tendance à la baisse du recours aux énergies fossiles, au profit d'énergies renouvelables et de récupération.**



1.Source : Syndicat National de la Chaleur Urbaine et de la climatisation urbaine (SNCU).

## Les leviers de déploiement du réseau de chaleur

**Le Fonds Chaleur, géré par l'ADEME, permet d'aider la création ou l'extension des réseaux de chaleur lorsqu'elle est d'origine renouvelable.** Ce dispositif est un vecteur essentiel de la mise en œuvre de projets développant la chaleur renouvelable puisqu'il génère un important effet de levier sur les investissements : pour chaque euro investi par le fonds chaleur, trois euros sont investis dans la chaleur renouvelable.

Ce fonds est aujourd'hui sous-utilisé, notamment en raison des faibles prix des énergies fossiles sur les marchés mondiaux. **La hausse de la contribution climat énergie permettra de pallier cette situation en revalorisant les émissions de CO2 liées à la combustion des énergies fossiles.** Elle sera un levier de compétitivité essentiel dans l'essor des réseaux de chaleur en France.

Enfin, le coût du raccordement aux réseaux de chaleur est payé par l'utilisateur. Le raccordement à un réseau de chaleur est éligible au crédit d'impôt transition énergétique, ce qui permet d'en réduire le coût de 30 % pour l'utilisateur. Cette action faisant partie du top 10 des actions les plus efficaces de décarbonation dans l'étude, l'UFE est favorable au maintien de son éligibilité au dispositif du CITE.

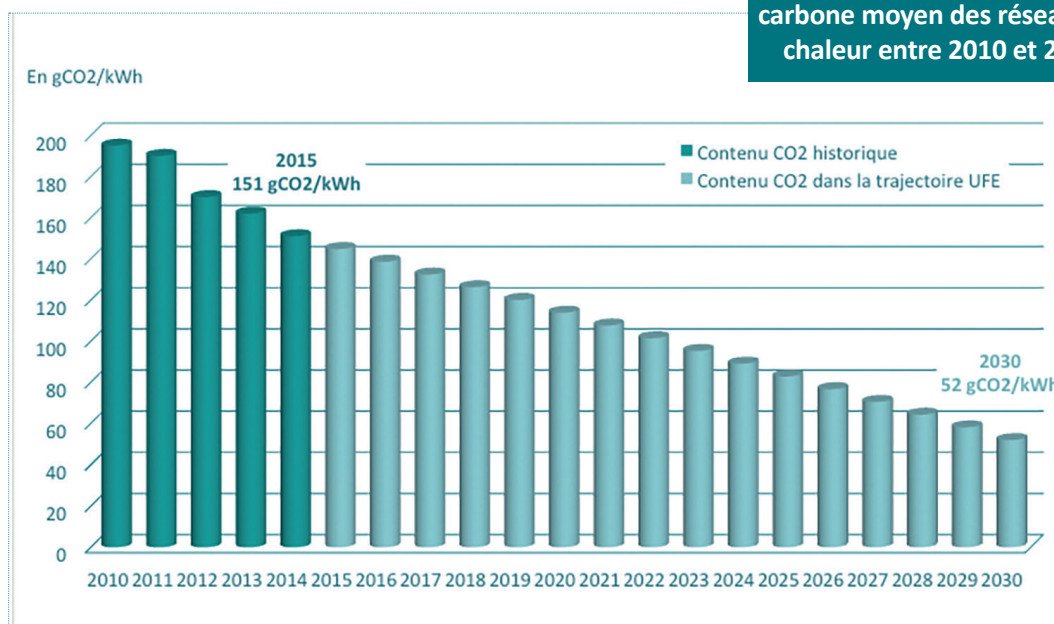
## Les réseaux de chaleur dans l'étude de l'UFE

Le contenu carbone moyen des réseaux de chaleur est en 2014 de 151 gCO<sub>2</sub>/kWh, selon l'étude annuelle des réseaux de chaleur menée par le SNCU<sup>2</sup>. Sur la période 2015-2030, il a été considéré que ce contenu carbone connaîtrait une décroissance annuelle de 7 %, égale à la baisse tendancielle de ces 5 dernières années. Sa valeur atteint 52 gCO<sub>2</sub>/kWh en 2030. Ceci est directement lié à l'incorporation croissante d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique des réseaux.

Seuls les logements collectifs et les bâtiments tertiaires ont la possibilité d'être raccordés à un réseau de chaleur dans le modèle, à un coût de 1200 €/logement<sup>3</sup>. La trajectoire déployée montre que ce sont des segments de parc plutôt énergivores qui sont raccordés, ce qui permet d'amortir la part associée au coût fixe du raccordement au réseau de chaleur.

Sur la période 2015-2030, la part du chauffage urbain dans le mix énergétique global est multipliée par 2, contribuant à hauteur de 5 % aux réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> nationales.

Evolution du contenu carbone moyen des réseaux de chaleur entre 2010 et 2030



## Question Bonus

**Si tous les logements sont plus économes en énergie, les réseaux de chaleur sont-ils toujours pertinents ?**

Il est vrai que la performance énergétique globale du parc immobilier s'améliore significativement. Cela réduit les besoins de chauffage, et modifie l'équation économique des réseaux de chaleur. Il est cependant possible de compenser les baisses de consommation par des raccordements à plus de logements et d'activités tertiaires. Il n'y a donc pas de contradiction, comme le montre l'exemple de la Suède, à raccorder à des réseaux de chaleur des logements économes en énergie.

2. SNCU, Enquête annuelle des réseaux de chaleur menée pour le compte du Service de l'observation et des statistiques du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2015

3. Les coûts de raccordement varient entre 500 et 2 000 € en fonction de la zone géographique selon le SNCU. Pour les besoins de l'étude, l'hypothèse de 1 200 € a été retenue par l'UFE.